Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 80 (1951)

Heft: 7

Nachruf: M. Ernest Biolley

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

† M. Ernest Biolley

La mort, toujours cruelle, a parfois des exigences que l'on a peine à accepter tant elles nous paraissent inattendues et injustes.

Le décès de M. Ernest Biolley, survenu si brusquement, semble être l'une de ces erreurs contre lesquelles on voudrait se révolter si l'on ne savait la parfaite sagesse des desseins de Dieu et si l'on ne devait une humble et totale soumission aux volontés du Maître de la vie et de la mort.

Après trente-trois ans d'une carrière pédagogique magnifiquement remplie et presque tout entière consacrée au service des enfants de Châtel à qui, pendant vingt-sept années, il a donné sans compter le meilleur de lui-même, M. Biolley arrivait au terme de sa tâche, et bientôt il aurait pu jouir d'une retraite combien méritée dans sa chère famille. Une compagne dévouée et une exquise petite fille l'auraient entouré de leur tendresse et il aurait pu enfin songer à se reposer, à soigner sa santé que l'on savait chancelante, mais non pas irrémédiablement compromise. Dieu n'a pas voulu lui accorder cette halte bienfaisante due aux bons serviteurs, lui réservant une récompense meilleure, et nous voulons l'imaginer retrouvant là-haut son ami, M. le chanoine Bovet, qui l'aura accueilli avec son bon sourire.

S'il fut jamais un homme qui eut le sens aigu de son devoir, ce fut bien ce maître émérite. Ni les nombreuses difficultés d'une tâche pénible et souvent décevante, ni la fatigue, ni la maladie ne réussirent un instant à le détourner de l'accomplissement quotidien de son dur travail. La vocation d'instituteur, plus que d'autres peut-être, demande de l'héroïsme car, dans le domaine de l'éducation, rien n'est jamais définitivement acquis. M. Biolley se faisait une idée trop haute de sa mission pour se laisser aller à un découragement même passager, tentation de tous les jours lorsque trop souvent les efforts accomplis paraissent vains.

Il était animé par l'amour de la tâche bien faite, accomplie avec une minutie voisine de la grandeur. Après une si longue carrière, où il semble que l'habitude doive être une garantie suffisante d'habileté pédagogique et puisse suppléer à la préparation de chaque leçon, il ne se fût pas permis d'improviser et le jour même précédant sa mort, il avait encore rédigé son journal de classe. N'est-ce pas là le plus bel exemple de probité professionnelle qu'il nous ait été donné de rencontrer.

Il dirigeait sa classe avec une fermeté compréhensive qui n'était qu'une forme de sa bonté car il avait compris que rien de bien ne se fait sans une discipline consentie, et que la condition du progrès moral et intellectuel est l'effort librement accepté. Ses élèves, d'ailleurs, lui étaient profondément attachés, sentant toute l'affection qu'il leur portait.

Tout ce qu'il entreprenait, il le menait à bien avec cette ténacité et cette droiture qu'on lui connaissait. Caissier de la mutualité, il prit si bien sa tâche à cœur qu'au bout de peu de temps il avait rétabli un équilibre financier fort précaire.

Comme tout homme de valeur, c'était un grand modeste qui jamais ne faisait état de ses réussites, jamais n'imposait sa façon de voir, mais était, au contraire, toujours disposé à reconnaître les qualités de ses collègues et à trouver en eux plus de savoir-faire et de talent qu'en lui-même. Toujours prêt à rendre service, il fut un ami que l'on rencontrait avec plaisir et dont on appréciait la

constante gaieté. Il savait voiler d'un sourire — et l'on devine maintenant le courage qu'il lui fallait pour garder sans cesse cette bonne humeur réconfortante — les souffrances d'une pénible maladie et les soucis qu'elle lui causait. C'était là un des signes de sa profonde charité. Dirons-nous la discrète bonté qu'il témoigna à ses élèves les plus pauvres, les emmenant chez lui durant tout l'hiver pour leur offrir le repas de midi, accordant pendant la guerre l'hospitalité à des réfugiés malheureux, faisant le bien sans éclat, comme en se cachant.

Cette admirable conscience professionnelle, ce courage jamais abattu, cette gaieté plus forte que toutes les épreuves, cette bonté enfin, tout révélait en lui le chrétien convaincu, à la vie intérieure profonde. Une foi ardente mettait son empreinte à tout ce qu'il faisait et il laisse à ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme droit, intègre, à l'âme d'apôtre.

Ce fut un bon serviteur de la cité et sa petite ville lui doit une immense reconnaissance. La population de Châtel l'a compris qui se pressait dans l'église paroissiale en ce matin du 5 mars, venue nombreuse assister à la messe, lui dire un dernier adieu et lui apporter, avec cet ultime témoignage de gratitude, le secours de ses prières. La consternation manifestée à l'annonce de sa mort est une autre preuve de l'estime et de l'affection dont il était l'objet. Au départ du convoi mortuaire qui l'emmenait à Ecuvillens, où il repose maintenant dans le cimetière de son village natal, des larmes d'enfants et des larmes de parents disaient assez la douleur de tous.

M. Biolley nous a quittés, nous laissant avec notre peine et nos regrets, regret de voir une vie trop tôt achevée, une activité interrompue alors qu'elle aurait pu être si féconde encore, regret d'un ami précieux qui fut par-dessus tout un homme de bien.

Nous n'oublierons jamais le douloureux visage d'une petite fille — sa petite fille, qu'il aurait eu tant de joie à voir grandir, à guider, à chérir longtemps encore — et qui, de ses grands yeux pleins de larmes, regardait une dernière fois le cercueil de son papa tant aimé au bord d'une tombe ouverte et lui jetait, de sa petite main abandonnée, un dernier baiser. F. D.

Fête fédérale

Nombreuses sont les manifestations organisées lors de la Fête nationale et nous serions très heureux si, dans les campagnes, les instituteurs voulaient marquer le 1er août d'un cachet particulier et ainsi inculquer à la jeunesse un plus grand amour de la Patrie.

Mais combien cette fête serait meilleure s'il y avait, joint à la manifestation patriotique, un don pour une œuvre. C'est le but que poursuit le Comité de la Fête nationale qui, chaque année, organise une vente pour telle ou telle œuvre nationale ou humanitaire.

La vente de cette année, qui commencera le 1er juin par la vente des timbres et cartes et dès le 31 juillet par celle des insignes, se fera en faveur des mères nécessiteuses et principalement pour les mamans malades. Nous ne saurions trop recommander cette vente à tout le Corps enseignant.

Lors de la dernière vente affectée aux mamans indigentes, le canton de Fribourg a reçu en retour 32 000 fr., soit plus encore que le bénéfice obtenu dans le canton. Ceci encouragera certainement chacun à faire un acte de charité qui sera en même temps un acte patriotique.

Comité Suisse de la Fête nationale.